

## POLITIQUE D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

La présente politique d'annulation et de remboursement s'applique exclusivement à la formation SSGCC. Le candidat a la responsabilité d'en prendre connaissance lors de son inscription et de s'y référer au besoin.

### INSCRIPTION

L'inscription à la formation se fait en ligne.

Le coût de la formation est de 265 \$ (taxes non incluses). Ce montant comprend le matériel pédagogique (manuel de l'apprenant, code de sécurité) et l'attestation temporaire remise à la suite de la réussite de l'examen final.

### MODALITÉS D'ANNULATION D'INSCRIPTION

#### Annulation par l'organisme de formation

Accès formation se réserve le droit de modifier l'horaire ou d'annuler une formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions. Dans une telle situation, un remboursement complet (100 %) sera effectué.

#### Annulation par le candidat

Toute demande d'annulation doit être transmise par courriel à l'adresse suivante : [accesformation@cssmi.qc.ca](mailto:accesformation@cssmi.qc.ca)

- La demande doit être reçue au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de début de la formation. Dans ce cas, un remboursement complet du montant de la formation sera accordé.
- Aucun remboursement ne sera effectué si la demande est reçue après ce délai.
- Un remboursement peut également être accordé en cas d'absence pour cause de maladie, à condition qu'un certificat médical valide soit fourni.

### ABSENCES ET REPRISES

#### Présence obligatoire

La présence aux 30 heures de formation (19 modules) est obligatoire afin d'être admissible à l'examen final.

### **Absences**

En cas d'absence justifiée, une reprise de module est possible, selon les modalités organisationnelles du centre.

- Des frais de 60 \$ par demi-journée s'appliquent pour chaque reprise.

### **Délai pour compléter la formation**

Le candidat dispose d'un délai maximal d'un (1) an pour compléter tous les modules manquants.

Passé ce délai, le candidat devra payer et reprendre la formation complète.